

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

10 JUIN 2021
18H30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 10 juin 2021, de manière virtuelle.

Présents: Maire: Monsieur Beny Masella
 Conseillers: Madame Elizabeth Ulin Siège 2
 Madame Colleen Feeney Siège 3
 Madame Maria Torres Siège 4

Absent: Conseiller: Monsieur Dino Mazzone Siège 1

Aussi présents: Maître Raffaella Di Stasio, Directrice générale
 Maître Claude Gilbert, Greffier
 Monsieur Vlad Florea-Archir, Responsable de l'urbanisme

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Maître Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

NOTE Cette séance du Conseil fut tenue à huis clos et les membres du Conseil y assistaient de manière virtuelle conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du 2 octobre 2020 du Ministère de la santé et des services sociaux (page 3, paragraphe 14).

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20210610-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 19h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du 10 juin 2021 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
20210610-002

3. Projets de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseiller, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 9 juin 2021.

2) D'approuver tels quels, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
15 Fenwick	Enlèvement de la remise à jardin et installation d'une nouvelle dans la cour arrière;
317 Brock N	Reconstruction, à l'avant, du palier et de l'escalier;
135 Percival	Remplacement de la porte avant ainsi que la fenêtre au-dessus;
141 Bedbrock	Remplacement de six fenêtres;
225 Wolseley N	Remplacement de six fenêtres;
29 Fenwick	Reconfiguration, à l'avant, du palier et de l'escalier;
87 Percival	Remplacement du stuc sur le second étage de l'extension arrière.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
17 Ballantyne S	Démolition d'une structure trois-saisons à l'arrière et construction d'une extension d'un étage, remplacement de la porte avant et de deux fenêtres ainsi que l'enlèvement d'une fenêtre dans la façade latérale;
157 Ballantyne N 127 Westminster N	Remplacer le revêtement du palier et escalier avant; Couvrir le cadre de la baie vitrée au deuxième étage avec un solin en aluminium.

4) De remettre l'examen des plans et projets suivants à une prochaine séance de ce Conseil, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
64 Strathearn N	Remplacement de l'escalier avant;
45 Westminster S	Construction d'un immeuble à usage mixte.

Adoptée à l'unanimité.
20210610-003

4. Adoption du règlement n° 2021-004 – Règlement amendant le règlement de gestion contractuelle n° 2019-004

ATTENDU qu'une copie du projet de règlement a été déposée lors d'une séance précédente, lorsque l'avis de motion a été donné, et mise à la disposition du public en conformité à la loi;

ATTENDU que, lors de la présente séance, l'objet et la portée de ce règlement ont été résumés;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

Que le règlement n° 2021-004, intitulé « Règlement amendant le règlement de gestion contractuelle n° 2019-004 », soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.
20210610-004

5. The Easton – Entente relative aux travaux municipaux

ATTENDU que le promoteur du projet Easton entend ériger un immeuble à usage mixte sur le lot 1 292 196 (correspondant présentement au 45 avenue Westminster Sud);

ATTENDU qu'il y a une infrastructure sous-terrainne au milieu du lot (conduites d'eau et d'égout) qui devra être relocalisée;

ATTENDU que la Ville et le propriétaire estiment qu'il est dans leurs intérêts de conclure une entente dans laquelle les responsabilités de chacun seront clairement établies;

ATTENDU que la Ville est autorisée à conclure une telle entente, en conformité avec le Règlement n° 2019-005 sur les ententes relatives à des travaux municipaux;

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

1) Que l'entente relative à des travaux municipaux proposée et qui fut négociée avec Le Développement Easton S.E.C. / The Easton Development L.P. soit approuvée.

2) Que la Directrice générale, Me Raffaella Di Stasio, soit autorisée à signer ladite entente au nom de la Ville de Montréal-Ouest.

Adoptée à l'unanimité.
20210610-005

5. Adjudication de contrat – réfection de trottoirs

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres par invitation pour la reconstruction de trottoirs;

ATTENDU que trois entrepreneurs ont été invités;

ATTENDU que deux soumissions ont été reçues et évaluées pour en vérifier la conformité aux conditions du devis;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

- 1) Que le contrat pour la réfection de trottoirs soit adjugé à l'entrepreneur Cojalac Inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, au prix de 50 395,80 \$ (avant taxes).
- 2) Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-320-04-640.
- 3) Que le maire et le greffier soient autorisés à signer tout document contractuel requis pour les fins de la présente résolution, selon le cas.

Adoptée à l'unanimité.
20210610-006

6. Période de questions du public

La période de questions du public n'a pas eu lieu puisque la séance était tenue à huis clos conformément à l'arrêté ministériel no. 2020-074.

18. Levée de la séance

À 19h08, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20210610-007

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20210610*